

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

HarbourVest Global Private Solution SICAV S.A. (le "Fonds") - Diversified Private Equity Fund (le "Compartiment") - Class AX-2 - EUR - (le "PRIIP" ou les "Actions")

Initiateur du PRIIP : HarbourVest Partners (Ireland) Limited (appartenant au groupe HarbourVest) (l' "initiateur du PRIIP" ou le "GFIA")
LU3231916894

Site web de l'initiateur du PRIIP : <https://www.harbourvest.com/locations/dublin> Appelez le +353 1 566 4410 pour de plus amples informations.

La Banque centrale d'Irlande est chargée du contrôle de l'initiateur du PRIIP en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé au Luxembourg. Le GFIA est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Le présent Document d'informations clés (« DIC ») a été publié le 22/01/2026.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Les Actions sont une catégorie d'actions du Compartiment. Le Fonds, une société d'investissement à capital variable luxembourgeoise, est constitué sous forme de société anonyme et régi par la partie II de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif.

Durée

Le Fonds, le Compartiment et les Actions n'ont pas de date d'échéance. L'initiateur du PRIIP n'a pas le droit de résilier unilatéralement le Fonds, le Compartiment ou les Actions. Le Fonds peut être liquidé à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires prise conformément aux statuts du Fonds (les « Statuts »). Le conseil d'administration du Fonds (le « Conseil ») a le pouvoir de procéder au rachat forcé ou à la résiliation du Compartiment dans certaines circonstances, comme prévu dans les Statuts.

Objectifs

Le Compartiment vise à fournir une solution axée sur le capital-investissement à ses actionnaires, composée d'investissements conçus pour accélérer le déploiement du capital et pour générer de la liquidité au sein d'un portefeuille composé d'actifs privés. Le Compartiment vise à établir un portefeuille global et diversifié d'actifs en capital-investissement en vue de générer une croissance du capital à moyen ou à long terme par le biais d'expositions directes ou indirectes aux actions et titres de créance de sociétés principalement non cotées, de différents secteurs, zones géographiques et stades du cycle de vie. Le Compartiment effectue principalement des investissements secondaires et des co-investissements directs, ainsi que certains investissements primaires en partenariat dans le domaine du capital-investissement, présentant un potentiel de rendement à moyen et court termes supérieur aux marchés publics, tout en visant à limiter la volatilité et le risque de pertes. Le Compartiment investira généralement dans des sociétés de rachat et, dans une moindre mesure, en actions de croissance et en capital-risque, en situations spéciales et en d'autres investissements privés à l'échelle mondiale. En outre, le Compartiment peut réaliser des investissements sélectifs en investissements de crédit et en actifs tangibles. Le Compartiment peut également investir dans des instruments de liquidités ou des équivalents de liquidités et des fonds, y compris des fonds du marché monétaire ou des instruments connexes, le cas échéant à des fins de gestion de la liquidité. Le Compartiment n'investira pas ou ne s'engagera pas à investir plus de 20 % de son actif net total dans les titres d'un seul émetteur au moment où cet investissement ou cet engagement d'investissement est effectué, comme indiqué plus en détail dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »). La diversification effective du Compartiment sera déterminée en fonction des conditions de marché et des opportunités d'investissement disponibles. Le Compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement et de couverture ou être exposé à de tels instruments.

Compte tenu de la période de détention recommandée à moyen à long terme de 5 ans, le rendement du Compartiment sera affecté par la performance des investissements sous-jacents et dépendra de celle-ci. Si la performance des investissements sous-jacents est négative, la performance du Compartiment le sera également. À l'inverse, si la performance des investissements sous-jacents est positive, la performance du Compartiment le sera également. Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés des actifs et passifs des autres compartiments du Fonds par la loi. Cela signifie que la performance d'un autre compartiment du Fonds n'a aucune incidence sur votre investissement dans le Compartiment.

Indice de référence: Le Compartiment est géré activement et n'investit pas par rapport à un indice de référence.

SFDR: Le Compartiment n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne vise pas spécifiquement à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales spécifiques telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

Rachats: Vous pouvez demander le rachat d'une partie ou de la totalité de vos Actions sur une base mensuelle, conformément au Prospectus et comme précisé à la section « Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ? » ci-dessous.

Conversions: Vous n'avez pas la possibilité de convertir vos Actions en actions d'un autre compartiment du Fonds.

Distributions: Les revenus de dividendes devraient généralement être réinvestis et aucune distribution de dividendes n'est prévue.

Investisseurs de détail visés

Les Actions s'adressent aux investisseurs éligibles qui (i) recherchent une croissance du capital sur un horizon d'investissement à moyen à long terme ; (ii) ont la capacité financière de supporter la perte de la totalité de leur investissement dans le Compartiment ; (iii) sont à même d'évaluer de manière adéquate les risques associés à un investissement dans le Compartiment, et acceptent les caractéristiques de risque d'un tel investissement ; et (iv) sont prêts à accepter un indicateur de risque de 6 sur 7, ce qui correspond à un risque élevé. La possibilité pour l'investisseur de perdre la totalité de son capital investi est due à plusieurs risques, notamment le risque de marché et le risque de liquidité.

Dépositaire: Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Luxembourg (le « Dépositaire »).

De plus amples informations sur les Actions, une copie du Prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement en anglais sur demande auprès d'Arendt Services S.A. (le « Secrétaire général et Agent domiciliataire »). D'autres informations pratiques, comme le dernier prix des Actions, sont disponibles gratuitement sur demande auprès de l'agent administratif, The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Luxembourg. Le Prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le Fonds dans son ensemble.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que la capacité du Compartiment à vous payer en soit affectée.

D'autres risques qui revêtent une importance significative ne sont pas intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Veuillez vous reporter à la section conflicts of interest du Prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si le Compartiment n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 740 EUR	8 080 EUR
	Rendement annuel moyen	-32.60%	-4.17%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 540 EUR	11 020 EUR
	Rendement annuel moyen	-4.60%	1.96%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 830 EUR	17 260 EUR
	Rendement annuel moyen	8.30%	11.53%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 700 EUR	21 910 EUR
	Rendement annuel moyen	16.98%	16.98%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés ci-dessus sont basés sur des flux de trésorerie estimés et sont des simulations basées sur des estimations.

Que se passe-t-il si HarbourVest Partners (Ireland) Limited n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Pour votre protection, les actifs du Fonds sont détenus auprès d'une société distincte, le Dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à effectuer les versements ne serait pas affectée par l'insolvabilité de HarbourVest Partners (Ireland) Limited. Il existe un risque de défaut potentiel si les actifs du Fonds détenus auprès du Dépositaire auquel la garde des actifs a été déléguée sont perdus. Toutefois, ce risque de défaut est limité par l'article 19 de la Loi de 2013 et le Règlement délégué (UE) 231/2013 de la Commission, qui imposent une ségrégation des actifs entre ceux du Dépositaire et ceux du Fonds. En tant qu'investisseur dans le Fonds, vous n'êtes pas protégé par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs si de telles pertes devaient survenir.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10,000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	501 EUR	3 153 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5.0%	5.0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 16.5% avant déduction des coûts et de 11.5% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour l'Action, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	3.98% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	398 EUR
Coûts de transaction	0.11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Les affiliés du gestionnaire d'investissement peuvent bénéficier d'un intéressement (carried interest) qui peut être lié à certains investissements effectués par le Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	92 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 ans

Afin de minimiser l'effet des fluctuations cycliques à court terme du marché, la période de détention recommandée est de 5 ans. Le rachat de vos Actions avant la fin de la période de détention recommandée peut augmenter le risque de ne pas percevoir de rendement sur votre investissement, ou de percevoir un rendement inférieur. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs Actions sur une base mensuelle en envoyant une demande de rachat à l'Agent de transfert avant 17 h HEC, 10 jours calendrier avant la date d'évaluation applicable, ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, le jour ouvrable précédent, comme indiqué plus en détail dans le Prospectus. Le Conseil d'administration a le droit de rejeter de telles demandes à sa discrétion dans certaines circonstances, telles que décrites dans le Prospectus et les Statuts. Si la demande est acceptée, les rachats seront traités à la valeur d'actif net de négociation des Actions à la date d'évaluation applicable. Des restrictions de rachat s'appliquent dans certaines circonstances, lorsque le total des rachats dans le Compartiment dépasse un certain seuil, comme indiqué plus en détail dans le Prospectus.

Les investisseurs qui rachètent des Actions détenues pendant moins de 12 mois seront soumis à une commission de rachat anticipé égale à 5 % du prix de rachat. Le Conseil d'administration peut renoncer à la commission de rachat anticipé à son entière discrétion.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les actionnaires qui souhaitent formuler une réclamation à l'égard du Compartiment ou de l'initiateur du PRIIP doivent s'adresser par écrit au GFIA à HarbourVest Partners (Ireland) Limited, Second Floor, One Haddington Buildings, Haddington Road, Dublin 4, D04 X4C9, Irlande, ou envoyer un e-mail à l'adresse AIFcomplaints@harbourvest.com. Vous trouverez de plus amples informations sur la procédure de réclamation sur <https://www.harbourvest.com/important-information-and-risk-factors/>. Il convient d'adresser toute réclamation relative à la conduite de votre agent de distribution à l'agent de distribution en question, avec copie au GFIA, aux coordonnées susmentionnées.

Autres informations pertinentes

Une copie papier du présent DIC est disponible sur demande auprès de l'initiateur du PRIIP. Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le Prospectus, les Statuts et les derniers rapports semestriels et annuels qui vous seront fournis préalablement à votre souscription, conformément à la loi, par votre agent de distribution ou le secrétaire général et agent domiciliataire du Fonds, Arendt Services S.A., 9, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Vous pouvez également demander à connaître la dernière valeur d'actif net par action de toute catégorie d'actions émise. Toute information supplémentaire fournie aux investisseurs est disponible sur demande auprès de l'Agent administratif, The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Luxembourg, 2-4, Rue Eugène Ruppert, L-2453, Grand-Duché de Luxembourg. L'ensemble des documents et informations susmentionnés sont disponibles gratuitement en anglais.